

COMMENT MOTIVER SON SALARIÉ PAR LA RÉMUNÉRATION TOUT EN OPTIMISANT LES CHARGES DE SON ENTREPRISE ?

OBJECTIFS

- **Maîtriser les rémunérations en payant le moins de charges sociales.**
- **Connaître les différents systèmes de rémunération.**
- **Renforcer la motivation des salariés, clé de la performance des entreprises.**

RÉSULTATS ATTENDUS

- Choisir les différents modes de rémunération adaptés à sa situation.
- Prendre sa décision en matière de rémunération en tenant compte des éléments juridiques indispensables.
- Mettre en place une ou plusieurs rémunérations « parallèles » dans l'entreprise.

CONTENU

- L'optimisation sociale : chèques cadeaux, tickets restaurants, chèques vacances...
- L'actionnariat salarié : accords d'intéressement, plans d'épargne...
- Les aides à l'embauche.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Présentation PowerPoint / Exemples / Échanges / Cas pratiques

FORMATEURS

Juristes en droit du travail du Cerfrance Poitou-Charentes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des capacités acquises.
- Fiche d'évaluation de la satisfaction des stagiaires.

PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite aucun pré-requis.



1 JOUR (7H)



252 €* (tarif avant prise en charge)

- **Pour les exploitants agricoles,** 42 € avec un financement VIVEA.
- **Pour les commerçants, artisans, professions libérales,** possibilité de prise en charge d'une partie de la formation via votre opérateur de compétences (OPCO).
- **Et en tant que chef d'entreprise,** vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt. Une prise en charge est également possible pour vos salariés.

*Formation exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts



Pensez à faire vos demandes de financement ou de remboursement.

Le montant à la charge du stagiaire dépendra de la prise en charge par son opérateur de compétences.



MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscription auprès de votre agence ou sur notre site internet www.poitoucharentes.cerfrance.fr [via cette page >](#)
- Inscription au plus tard 10 jours avant le début de la formation



ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Le stagiaire en situation de handicap prendra contact avec l'organisme de formation à l'adresse suivante : formationclient@pch.cerfrance.fr